

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DU MAYET-DE-MONTAGNE**

Séance du 17 mai 2023

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 MAI 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-sept mai à dix-neuf heures, le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de la commune de Le Mayet-de-Montagne s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la vice-présidence de Madame Marie-Noëlle LARIVIERE, Adjointe au Maire.

Après qu'il eût été procédé à l'appel nominal des membres du conseil d'administration et constaté que le quorum était atteint, Madame la Vice-Présidente a ouvert la séance.

Étaient présents : Mmes Marie-Noëlle LARIVIERE, Josiane TARTARIN, Véronique MARION, Isabelle SENEPIN, Françoise GRASSI, Christel SIGOT, Mme Jocelyne LACROIX, et M. Jean-Pierre MOLETTE.

Était absent et excusé : M. Jean-Pierre MOLETTE.

Étaient absents et excusés : M. Jean-Pierre RAYMOND et Mme Christel SIGOT.

Nombre d'administrateurs :

- en exercice : 9
- présents : 7
- pour : 7
- contre : 0
- abstention : 0

Quorum : 7

Date de la convocation du conseil
d'administration : 10 mai 2023.

A été nommée secrétaire de séance :
Mme Isabelle SENEPIN

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de la réunion du conseil d'administration du 16 février 2023, la Vice-Présidente le déclare adopté à l'unanimité.

➤ **Délibération n° 05/2023 – AIDE SOCIALE**

Les Membres du Centre Communal d'Action Sociale émettent un avis favorable à la demande de prise en charge des frais de séjour à l'E.H.P.A.D. "François Grèze", situé à LAPALISSE (Allier), avenue du 8 Mai 1945, pour [REDACTED] à compter du 21 février 2023.

Fait, et délibéré à l'unanimité, à Le Mayet-de-Montagne, le 17 mai 2023.

Le Maire et la secrétaire de séance ont signé au registre.

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture le 24 mai 2023

Affichée et mise en ligne sur le site internet <https://www.le-mayet-de-montagne.fr> le 24 mai 2023

➤ **Délibération n° 06/2023 – Décision modificative n° 1 – Budget primitif 2023**

Madame Marie-Noëlle LARIVIERE, Vice-Présidente, expose aux membres du Centre Communal d'Action Social qu'il est nécessaire de réajuster les crédits prévus à certains articles.

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DU MAYET-DE-MONTAGNE**

Séance du 17 mai 2023

DÉPENSES

Chapitre	Compte	Nature	Dépenses
011 Charges à caractère général	60623	Alimentation	- 247,00 €
	6068	Autres matières et fournitures	- 70,00 €
	6188	Autres frais divers	- 150,00 €
	6232	Fêtes et cérémonies	+ 966,00 €
	6261	Frais d'affranchissement	- 50,00 €
64 Charges de personnel	6451	Cotisations U.R.S.S.A.F.	- 29,00 €
65 Autres charges de gestion courante	6574	Subvention de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	- 20,00 €
67 Charges exceptionnelles	674	Subventions de fonctionnement exceptionnelles	- 900,00 €
TOTAL			- 500,00 €

RECETTES

Chapitre	Compte	Nature	Dépenses
70 Vente de produits fabriqués, prestations de services	7031	Part sur concessions dans cimetières	+ 36,49 €
74 Dotations, subventions, participations	7474	Subvention ou participation de la commune	- 600,00 €
77 Produits exceptionnels	7713	Libéralités reçues	+ 63,51 €
TOTAL			- 500,00 €

Fait, et délibéré à l'unanimité, à Le Mayet-de-Montagne, le 17 mai 2023

Le Président et la secrétaire de séance ont signé au présent registre.

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture le 24 mai 2023

Affichée et mise en ligne sur le site internet <https://www.le-mayet-de-montagne.fr> le 24 mai 2023

Liste des délibérations de la séance du 17 mai 2023 :

- ✓ 05/2023 – Aide sociale.
- ✓ 06/2023 – Décision modificative n° 1/2023 – Budget primitif

Liste des Membres du Centre Communal d'Action Sociale présents à la séance du 17 mai 2023 : Mmes Marie-Noëlle LARIVIERE, Josiane TARTARIN, Véronique MARION, Isabelle SENEPIN, Françoise GRASSI, Christel SIGOT, Jocelyne LACROIX, et M. Jean-Pierre MOLETTE.

Le Président du C.C.A.S.,

Jean-Pierre RAYMOND

**CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
79250 LE MAYET-DE-MONTAGNE**

La Secrétaire de séance,

Isabelle SENEPIN

